

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 7 AVRIL 2022**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2022-02-03 FIN -(7.1) - ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2021  
DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES**

**DATE DE CONVOCATION : 31 MARS 2022**

**DATE DE PUBLICATION : 12 AVRIL 2022**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI C.), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON E.), STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT J-F), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER A-H), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme (ayant la procuration de COLLET T.), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION F.), COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET L.), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS F.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ à compter de la 2022-02-28), LE PLOUFF Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de GUEGUEN M.), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE M. à compter de la 2022.02.28), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM O.), LALEVEE Lucette (ayant la procuration de DICANDIA C.), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>COLLET Thierry, AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, DOHR Hervé, MANSION François, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony, ORDITZ Jackie, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, GUYOT Gilles.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	<b>Du début à la 2022-02-27 : 9 avis de procuration. De la 2022-02-28 à la fin : 10 avis de procuration.</b>
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	<b>Du début à la fin : 4 avis de suppléance.</b>
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	<b>Christine ASSFELD LAMAZE</b>
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	<b>Du début à la 2022-02-27 : 54 Présents. De la 2022-02-28 à la fin : 53 Présents.</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>Du début à la fin : 63 VOTANTS</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31,

Le Président de la Communauté de Communes Terres Toulouises, après s'être assuré que d'une part, le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et que d'autre part, il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, certifie que les présents comptes de gestion concordent avec les écritures administratives de la Communauté de Communes Terres Toulouises (sous réserve de la dissolution et des transferts afférents du SIVU Eau de Sexey Velaine Aingeray par le comptable public – opération réalisée par l'ordonnateur dans les comptes 2020 du budget annexe de l'eau potable).

En conséquence, il invite le Conseil Communautaire à approuver les comptes de gestion 2021 relatifs aux budgets principal et annexes de la Communauté de Communes Terres Toulouises.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le comptable, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et en conséquence approuve les comptes de gestion 2021 :**
  - o du budget principal (70000) de la CC2T
  - o du budget annexe des ordures ménagères TEOM (70002)
  - o du budget annexe de l'assainissement (70001)
  - o du budget annexe de l'Eau (70007)
  - o du budget annexe de la mobilité (71000)
  - o du budget annexe de la zone artisanale de Noviant (70003)
  - o du budget annexe aménagement et gestion du PITE (70006)

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX